



Secteur de
l'éducation

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Progrès nationaux en matière d'éducation,
de formation et de sensibilisation du public
aux changements climatiques

Analyse des comptes rendus nationaux au titre
de la Convention-cadre des Nations Unies sur
les changements climatiques

Secteur de l'éducation de l'UNESCO

L'éducation est la priorité première de l'UNESCO car c'est un droit humain fondamental et la base pour construire la paix et faire progresser le développement durable. L'UNESCO est l'institution des Nations Unies spécialisée pour l'éducation et son Secteur de l'éducation assure un rôle moteur aux niveaux mondial et régional dans ce domaine, renforce les systèmes nationaux d'éducation et répond aux défis mondiaux actuels par le biais de l'éducation, en mettant tout particulièrement l'accent sur l'égalité des genres et l'Afrique.



Secteur de
l'éducation

L'agenda mondial Éducation 2030

En tant qu'institution des Nations Unies spécialisée pour l'éducation, l'UNESCO est chargée de diriger et de coordonner l'agenda Éducation 2030, qui fait partie d'un mouvement mondial visant à éradiquer la pauvreté, d'ici à 2030, à travers 17 Objectifs de développement durable. Essentielle pour atteindre chacun de ces objectifs, l'éducation est au cœur de l'Objectif 4 qui vise à « **assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie** ». Le Cadre d'action Éducation 2030 définit des orientations pour la mise en œuvre de cet objectif et de ces engagements ambitieux.



Publié en 2020 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
7 place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

Section de l'éducation pour le développement durable
Secteur de l'éducation
UNESCO

© UNESCO 2020



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr).

Titre original : *Country progress on climate change education, training and public awareness: an analysis of country submissions under the United Nations Framework Convention on Climate Change.*

Publié en 2019 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Photo de couverture : Getty/Halfpoint
Création graphique : Claudia Tortello
Imprimé par l'UNESCO

Imprimé en France

ED-2019/WS/64

Synthèse des résultats

1. Presque tous les pays mentionnaient l'éducation aux changements climatiques dans leurs comptes rendus relatifs à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
 2. Pour les pays qui ont indiqué un public cible, plus de 50 % des références concernaient des cadres d'éducation formelle.
 3. La « sensibilisation du public » est l'approche la plus commune et la plus citée dans les comptes rendus nationaux concernant l'éducation aux changements climatiques. Que ce soient pour les actions passées (communications nationales) ou actions futures (contributions déterminées au niveau national).
 4. En matière d'éducation aux changements climatiques, l'apprentissage cognitif était plus souvent évoqué que les apprentissages émotionnel ou comportemental, quel que soit le niveau d'éducation.
 5. Les pays avaient tendance à davantage aborder « l'éducation à l'environnement » que « l'éducation au développement durable ».
 6. 13 % des comptes rendus nationaux faisaient référence à des réponses face aux changements climatiques qui se rapportaient à l'éducation aux changements climatiques, l'accent étant davantage mis sur « l'adaptation » et « l'atténuation » que sur la « réduction des effets » ou « l'alerte précoce ».
 7. Dans le cadre de l'éducation aux changements climatiques, les pays figurant à l'annexe I de la CCNUCC étaient moins enclins à aborder la « réduction des impacts » que les pays n'y figurant pas¹.
 8. Les pays visés et non visés à l'annexe I de la CCNUCC citaient dans des proportions similaires les six approches de l'éducation aux changements climatiques.
 9. Les actions passées des pays en matière d'éducation aux changements climatiques intégraient davantage « l'atténuation » que leurs projets futurs, qui se focalisaient davantage sur la « réduction des impacts ».
 10. Seul un petit nombre de comptes rendus nationaux comprenaient des données quantitatives qui pourraient servir au suivi des progrès accomplis à l'échelle mondiale.
-

Table des matières

I. Introduction	4
II. Analyse des données	4
III. Résultats	5
IV. Conclusion	14

Remerciements

Le présent document a été élaboré par la Section de l'éducation au développement durable, qui appartient à la Division pour la paix et le développement durable du Secteur de l'éducation de l'UNESCO, en collaboration avec le Secrétariat de la CNUCC.

L'Organisation souhaiterait remercier l'auteure principale du rapport sur lequel se fonde cette publication, Maria McKenzie (Directrice de l'Institut de recherche sur l'éducation à la durabilité (SERI) et du Réseau pour l'intégration du développement durable dans les politiques éducatives à l'Université de la Saskatchewan). Elle a bénéficié du soutien de Yanyu Li, de Kristen Hargis, de Kathleen Aikens et de Nicola Chopin, qui ont contribué au codage, à l'analyse et à la visualisation des données ainsi qu'à la mise en page du rapport. L'UNESCO voudrait également remercier Adriana Valenzuela Jimenez et Livia Hollins du Secrétariat de la CNUCC pour leur coopération.

I. Introduction

Les changements climatiques représentent le défi majeur de notre époque, et l'éducation est de plus en plus envisagée comme un élément essentiel pour apporter une réponse adéquate face à ces phénomènes.

Depuis son entrée en vigueur, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC, 1992) reconnaît, dans son article 6, l'importance de l'éducation, de la formation et de la sensibilisation du public pour prévenir les activités humaines « dangereuses » pour le système climatique. L'article 12 de l'Accord de Paris (2015) réaffirme cette prise de conscience.

Le présent document dresse un état des lieux de la mise en place de l'éducation aux changements climatiques dans les pays. Il souligne les principaux résultats issus de l'analyse des comptes rendus nationaux présentés au Secrétariat de la CCNUCC dans le cadre du processus d'établissement des communications à ce titre. Il met en lumière les réalisations accomplies et les lacunes à combler dans le domaine de l'éducation aux changements climatiques. L'analyse qu'il contient peut également contribuer à l'établissement de rapports sur les trois cibles des Objectifs de développement durable (ODD) relatives à l'éducation aux changements climatiques, à savoir les cibles 4.7, 12.8 et 13.3 et leurs indicateurs mondiaux.

« L'éducation aux changements climatiques » est employée au sens large afin d'englober l'éducation, la formation et la sensibilisation du public. Dans certaines de ses analyses, le présent document fait également référence aux six approches de l'article 6, à savoir l'éducation (c'est à dire l'éducation formelle), la formation, la sensibilisation du public, la participation publique, l'accès public aux informations et la coopération internationale sur ces questions. Ceux-ci sont souvent désignés comme étant les approches de « l'action pour l'autonomisation climatique ».

L'UNESCO met en œuvre l'éducation aux changements climatiques à travers son programme sur l'éducation au développement durable (EDD) et collabore avec douze autres institutions des Nations Unies au sein de l'Alliance des Nations Unies pour l'éducation, la formation et la sensibilisation du public aux changements climatiques, afin d'aider les pays à honorer leurs engagements pris dans le cadre de la CCNUCC.

II. Analyse des données

Deux types de comptes rendus nationaux au titre de la CCNUCC ont été analysés dans le présent document : les communications nationales et les contributions déterminées au niveau national (CDN). Les pays soumettent leurs communications nationales au Secrétariat de la CCNUCC tous les quatre ans afin de faire état de leurs actions passées et de leurs progrès dans la lutte contre les changements climatiques. Dans leurs CDN, présentées tous les cinq ans dans le cadre de l'Accord de Paris, ils exposent leurs futurs projets et leurs engagements en matière de réduction des émissions et de mise en œuvre. Au total, 368 comptes rendus nationaux (196 communications nationales et 172 CDN) envoyés par 194 pays (98 % des 197 Parties à la CCNUCC) ont été analysés. Les comptes rendus les plus récents de chaque type communiqués par les pays, ont été pris en considération (à compter de juin 2018). L'ensemble des comptes rendus nationaux peuvent être consultés sur le site Internet de la CCNUCC.

Afin de cerner et d'analyser les informations pertinentes contenues dans ces documents, un système de codage a été développé, permettant ainsi de faire ressortir les aspects essentiels de l'éducation aux changements climatiques. Les comptes rendus nationaux ont ensuite été codés à l'aide de NVivo 11, un logiciel spécialisé de gestion de données.

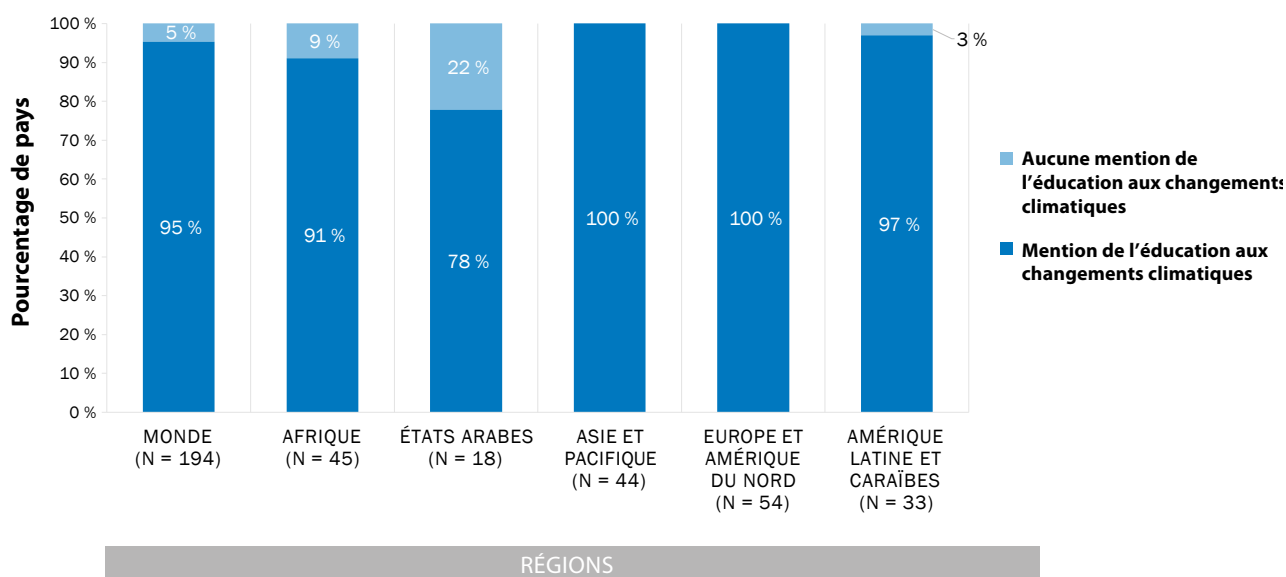
III. Résultats

RÉSULTAT 1

Presque tous les pays mentionnaient l'éducation aux changements climatiques dans leurs comptes rendus relatifs à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

95 % des 194 pays déclarants mentionnaient l'éducation aux changements climatiques dans au moins un de leurs comptes rendus les plus récents au Secrétariat de la CCNUCC (figure 1). Bien que ce contenu possède avant tout une valeur de description ou d'inspiration, il est encourageant de constater que presque tous les pays reconnaissaient certains aspects de l'éducation aux changements climatiques comme faisant partie intégrante de leurs actions pour y faire face. L'analyse démontre que tous les pays des régions Asie et Pacifique et Europe et Amérique du Nord citaient des approches de l'éducation aux changements climatiques dans leurs rapports. En revanche, dans la région des États arabes, seuls quatre pays sur cinq y faisaient référence.

Figure 1 : Pays citant l'éducation aux changements climatiques dans leurs comptes rendus nationaux relatifs à la CCNUCC, au niveau mondial et par région

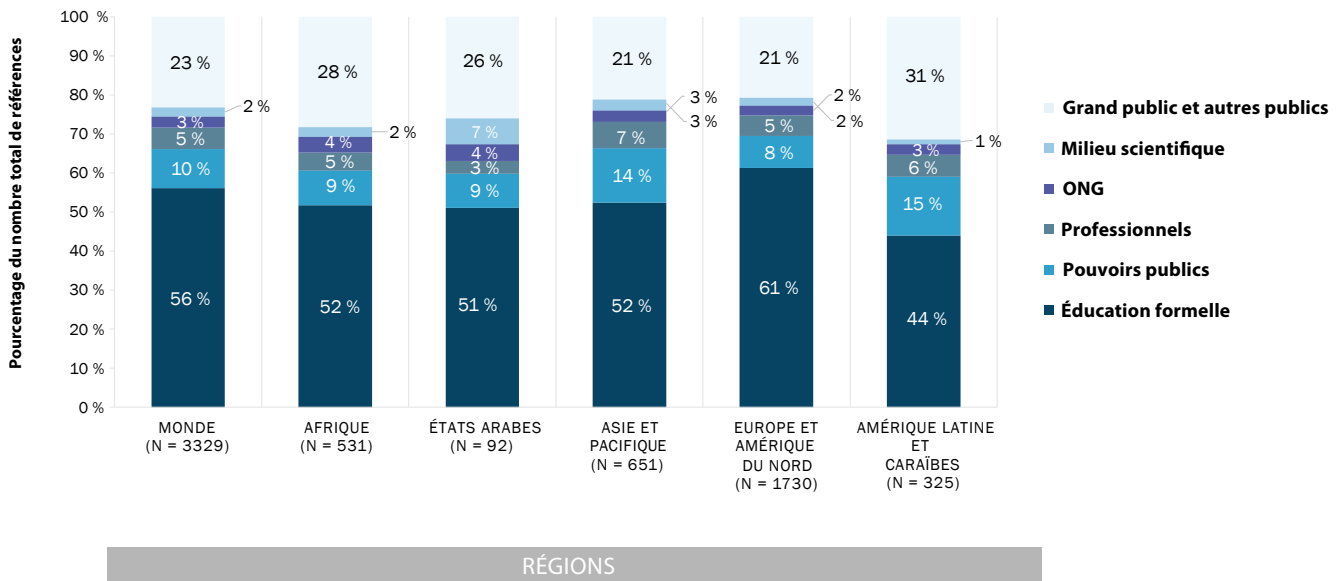


RÉSULTAT 2

Pour les pays qui ont indiqué un public cible, plus de 50 % des références concernaient des cadres d'éducation formelle

De nombreux publics cibles de l'éducation aux changements climatiques étaient énumérés dans les comptes rendus nationaux ; ce sont les cadres d'éducation formelle qui revenaient le plus souvent (enseignement primaire, secondaire et tertiaire ou éducation formelle en général), suivis du « grand public et autres publics » (figure 2). L'accent était relativement peu mis sur les « pouvoirs publics », les « professionnels », les « organisations non gouvernementales » (ONG) et le « milieu scientifique ». En matière d'éducation aux changements climatiques, les pays d'Europe et d'Amérique du Nord étaient les plus enclins à s'adresser au public de l'éducation formelle (61 % des références), et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, au grand public ou à d'autres publics (31 % des références).

Figure 2 : Public cible de l'éducation aux changements climatiques, au niveau mondial et par région

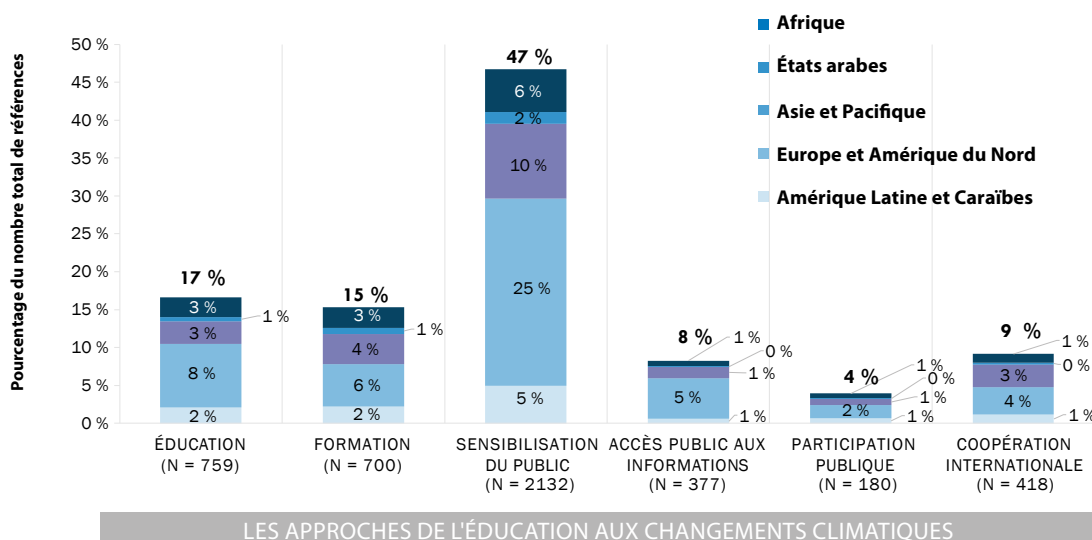


RÉSULTAT 3

La « sensibilisation du public » est l'approche la plus commune et la plus citée dans les comptes rendus nationaux concernant l'éducation aux changements climatiques. Que ce soit pour les actions passées (communications nationales) ou actions futures (contributions déterminées au niveau national)

76 % des comptes rendus nationaux (279 sur 368) faisaient référence aux six approches spécifiques de l'éducation aux changements climatiques, généralement définis comme étant l'éducation, la formation, la sensibilisation du public, la participation publique, l'accès public aux informations et la coopération internationale. La « sensibilisation du public » représentait l'élément le plus cité, que ce soit à l'échelle régionale ou mondiale (47 % des références), suivie par « l'éducation » (définie comme l'éducation formelle) (17 %) et la « formation » (15 %) (figure 3). Au total, les trois autres approches de l'éducation aux changements climatiques représentaient 21 % de toutes les références.

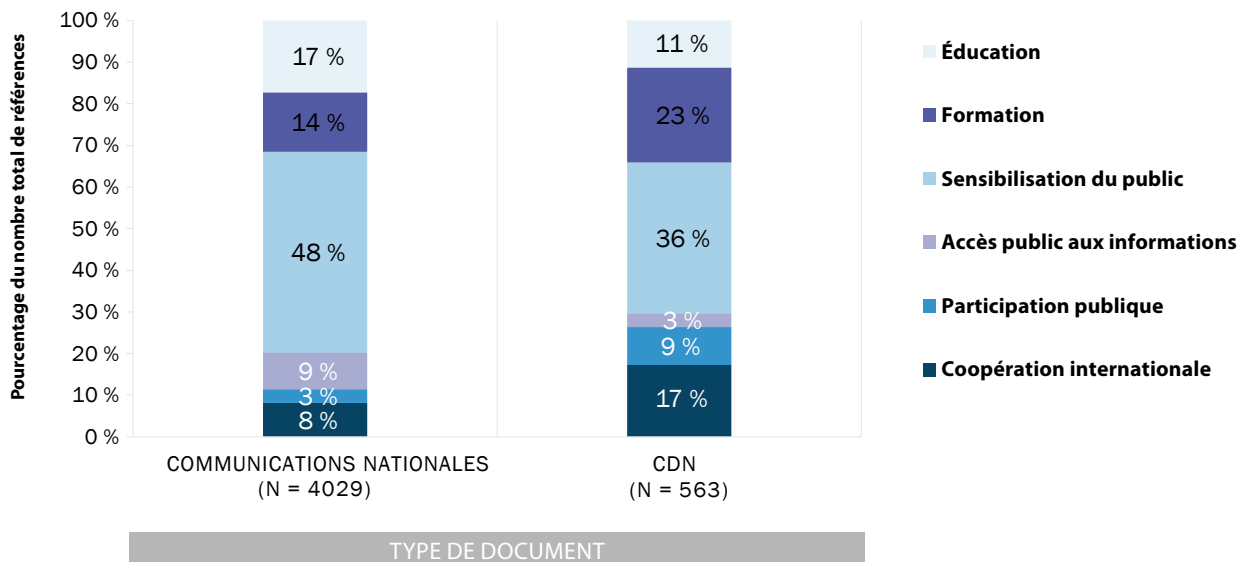
Figure 3 : Les approches de l'éducation aux changements climatiques, par région



Note : la somme des pourcentages rapportés atteint 100 % au total.

Les rapports concernant les actions passées (communications nationales) comme ceux concernant les projets futurs (CDN) citaient davantage la « sensibilisation du public » par rapport à d'autres approches (figure 4). Les rapports prospectifs contenaient légèrement moins de références à la « sensibilisation du public » que les rapports récapitulatifs (36 % contre 43 %), mais relativement plus de références à la « formation », à la « participation publique » et à la « coopération internationale ».

Figure 4 : Les approches de l'éducation aux changements climatiques dans les communications nationales et les CDN

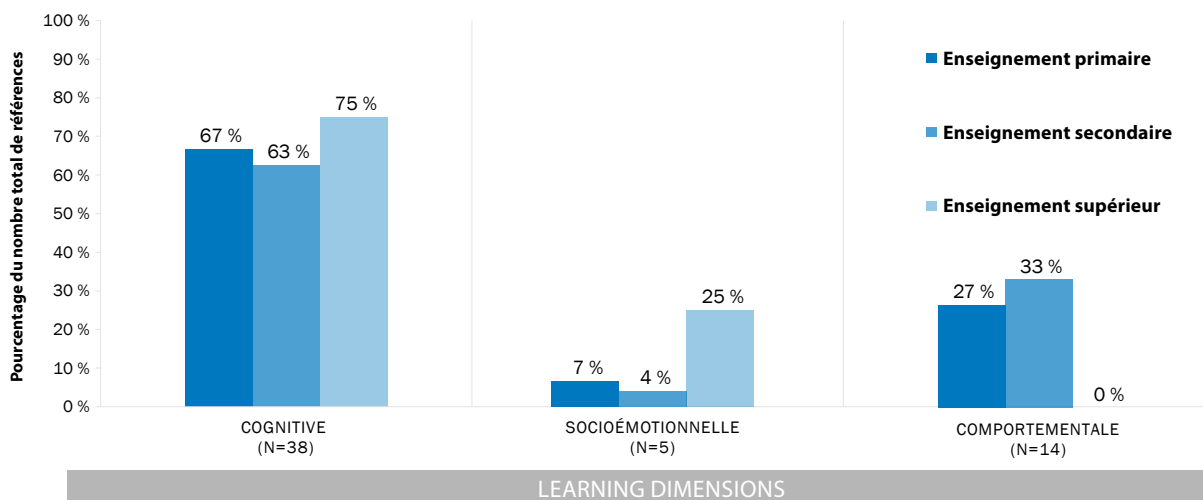


RÉSULTAT 4

En matière d'éducation aux changements climatiques, l'apprentissage cognitif était plus souvent évoqué que les apprentissages émotionnel ou comportemental, quel que soit le niveau d'éducation

Dans les comptes rendus nationaux, les références faites à l'éducation formelle ont été étudiées par rapport à l'importance relative accordée aux dimensions cognitive, socioémotionnelle et comportementale de l'apprentissage en matière d'éducation aux changements climatiques. L'apprentissage cognitif était plus courant dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur (par exemple, il était fait mention de « compréhension », de « prise de conscience » ou de « connaissance » des changements climatiques) (figure 5)

Figure 5 : Les dimensions de l'apprentissage dans l'éducation formelle



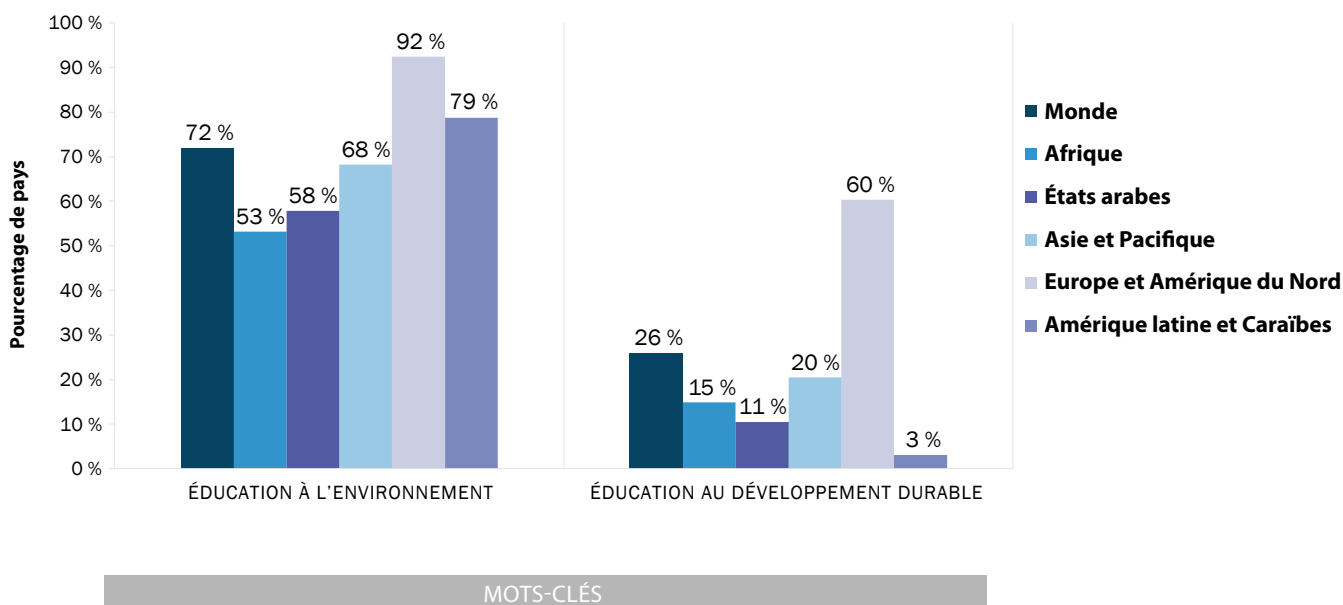
Note : la somme des pourcentages rapportés atteint 100 % pour chaque niveau d'éducation.

RÉSULTAT 5

Les pays avaient tendance à davantage aborder « l'éducation à l'environnement » que « l'éducation au développement durable »

Des recherches par mot-clé ont été menées dans tous les comptes rendus nationaux pour les termes « EDD » et « éducation à l'environnement ». L'analyse indique que le second terme revenait plus souvent dans les comptes rendus nationaux de toutes les régions (72 % des pays, contre 26 % pour le premier terme) (figure 6).

Figure 6 : Pays citant l'éducation à l'environnement et l'EDD dans leurs comptes rendus nationaux relatifs à la CCNUCC, au niveau mondial et par région

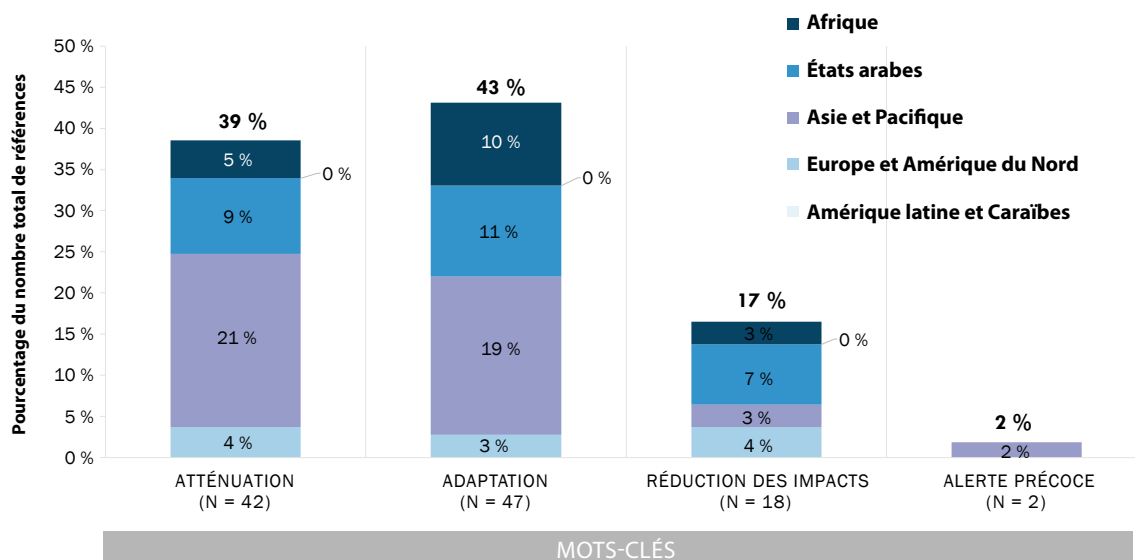


RÉSULTAT 6

13 % des comptes rendus nationaux faisaient référence à des réponses face aux changements climatiques qui se rapportaient à l'éducation aux changements climatiques, l'accent étant davantage mis sur « l'adaptation » et « l'atténuation » que sur la « réduction des impacts » ou « l'alerte précoce »²

Les pays d'Afrique ainsi que d'Asie et du Pacifique citaient le plus souvent « l'adaptation » aux changements climatiques dans leurs comptes rendus nationaux, puis « l'atténuation » et enfin la « réduction des impacts ». Ceux d'Europe et d'Amérique du Nord ainsi que d'Amérique latine et des Caraïbes accordaient davantage d'intérêt à « l'atténuation » qu'à « l'adaptation ». Dans l'ensemble, seuls 13 % des comptes rendus nationaux (47 sur 368) évoquaient des mesures spécifiques face aux changements climatiques.

Figure 7 : Réponses apportées aux changements climatiques, par région



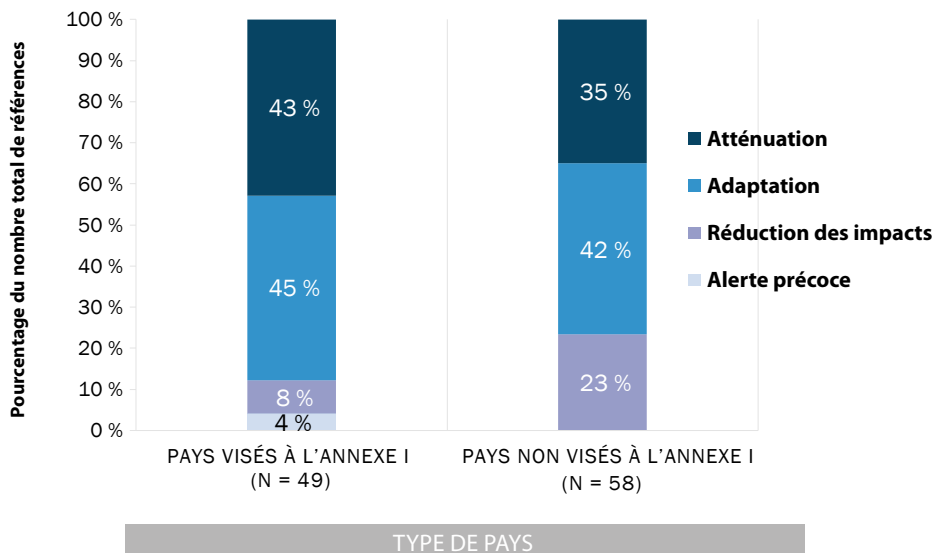
Note : la somme des pourcentages rapportés atteint 100 % au total.

RÉSULTAT 7

Dans le cadre de l'éducation aux changements climatiques, les pays figurant à l'annexe I de la CCNUCC étaient moins enclins à aborder la « réduction des impacts » que les pays n'y figurant pas

Les pays visés et non visés à l'annexe I citaient dans des proportions similaires « l'adaptation » (45 % et 42 % de références dans les comptes rendus, respectivement) et « l'atténuation » (43 % et 35 %) dans le cadre de l'éducation aux changements climatiques dans un contexte d'éducation formelle (figure 8). Cependant, les pays figurant à l'annexe I étaient moins enclins à aborder la « réduction des impacts » que les pays n'y figurant pas (8 % contre 23 %).

Figure 8 : Réponses apportées aux changements climatiques, par type de pays

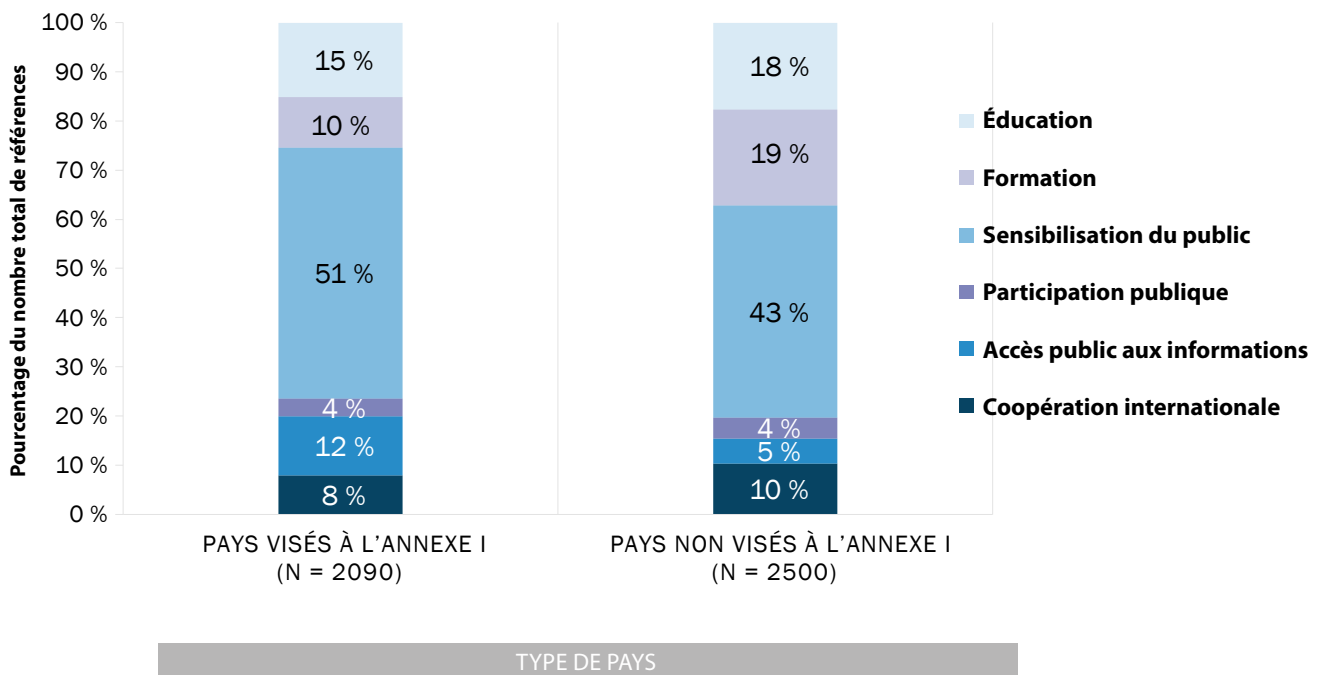


RÉSULTAT 8

Les pays visés et non visés à l'annexe I de la CCNUCC citaient dans des proportions similaires les six approches de l'éducation aux changements climatiques

Les deux types de pays mentionnaient le plus souvent la « sensibilisation du public » (51 % des pays figurant à l'annexe I et 43 % des pays n'y figurant pas), puis « l'éducation » ou la « formation » (figure 9). Moins d'un quart des références renvoyaient aux trois autres approches : « participation publique », « accès public aux informations » et « coopération internationale ».

Figure 9 : Approches de l'éducation aux changements climatiques par type de pays

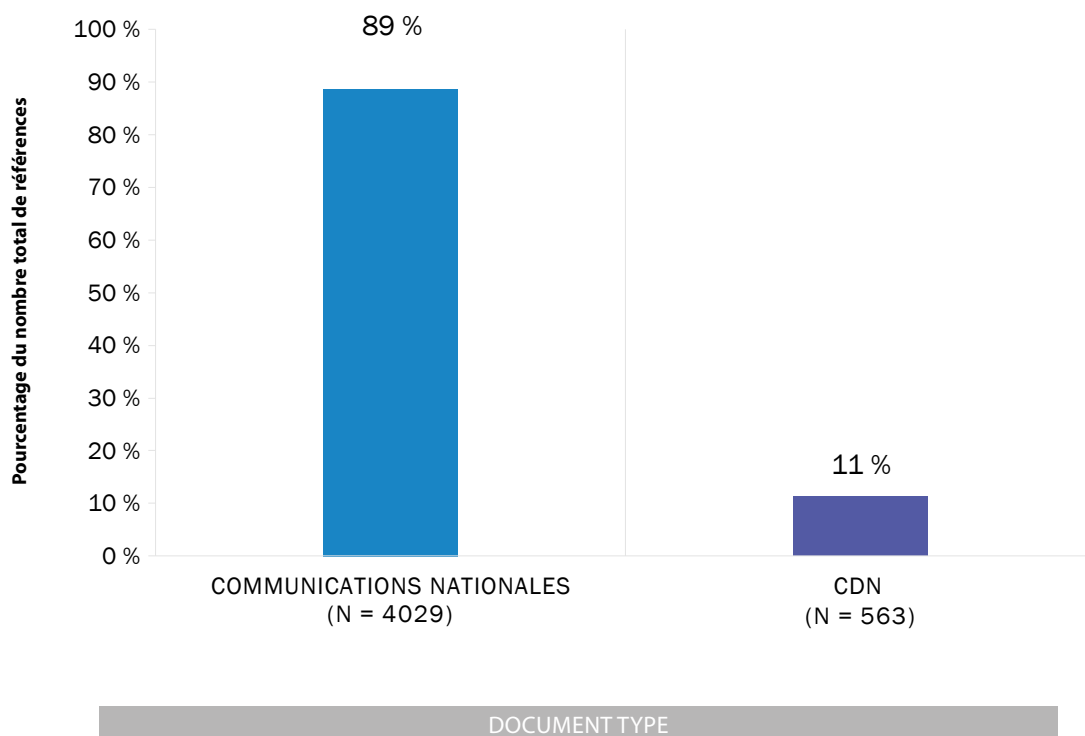


RÉSULTAT 9

Les actions passées des pays en matière d'éducation aux changements climatiques intégraient davantage « l'atténuation » que leurs actions futures, qui se focalisaient davantage sur la « réduction des effets »

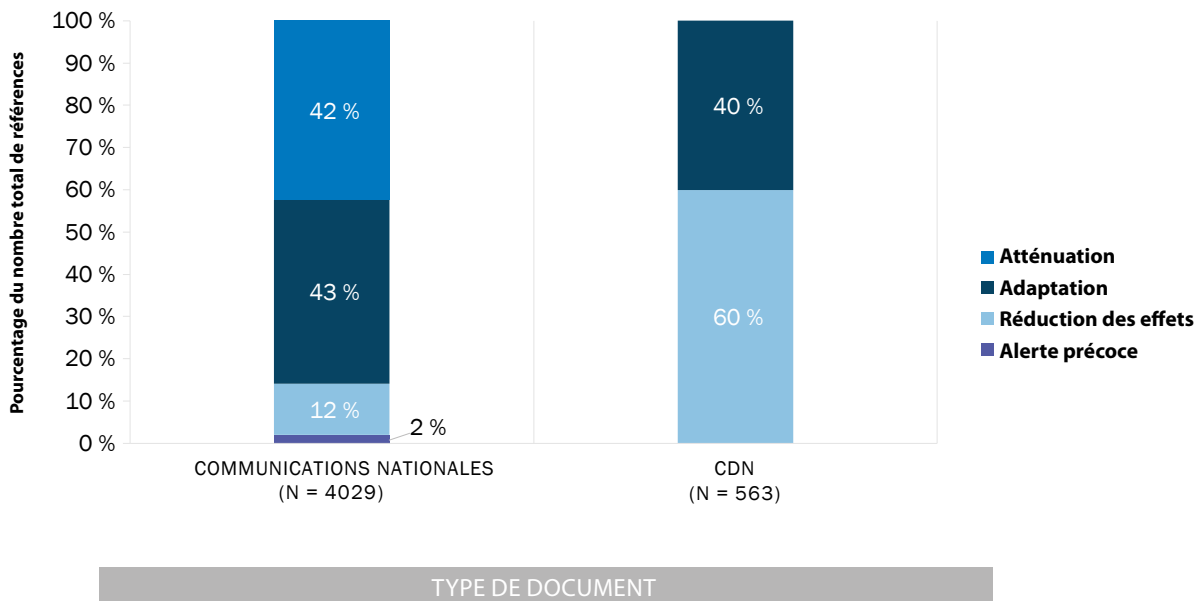
Les rapports sur les actions passées (communications nationales) contenaient presque 90 % des références à l'éducation aux changements climatiques, tandis que les rapports sur les actions futures (CDN) en étaient relativement dépourvus, bien qu'un nombre équivalent de comptes rendus aient été soumis dans les deux catégories : 196 communications nationales et 172 CDN (figure 10).

Figure 10 : Références à l'éducation aux changements climatiques dans les communications nationales et les CDN



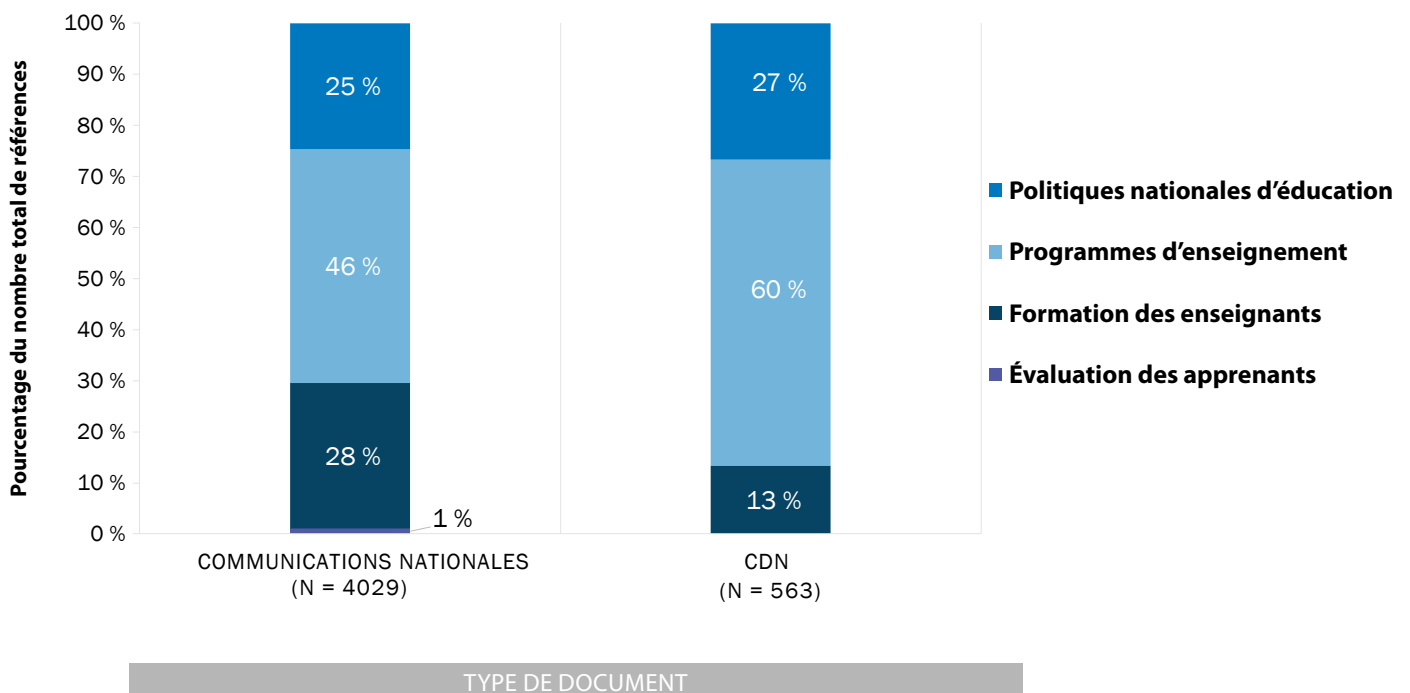
Il existait des différences considérables entre les deux types de comptes rendus nationaux pour ce qui était des différentes réponses face aux changements climatiques, puisque les documents relatifs aux actions passées se concentraient dans une large mesure sur « l'atténuation », tandis que les actions futures dénotaient une plus grande préoccupation envers la « réduction des effets », mais ne citaient pas « l'atténuation ». « L'adaptation » était traitée de manière similaire dans les deux types de documents (figure 11).

Figure 11 : Réponses face aux changements climatiques dans les communications nationales et les CDN



L'EDD et/ou l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) dans les cadres d'éducation formelle (c'est à dire les éléments des indicateurs 4.7.1 et 12.8.1 relatifs aux ODD) étaient évoquées dans des proportions relativement similaires dans les deux types de documents, bien que les actions futures mettaient un peu plus l'accent sur les « programmes d'enseignement » et un peu moins sur la « formation des enseignants » (figure 12).

Figure 12 : Références à l'EDD et à l'ECM dans les communications nationales et les CDN

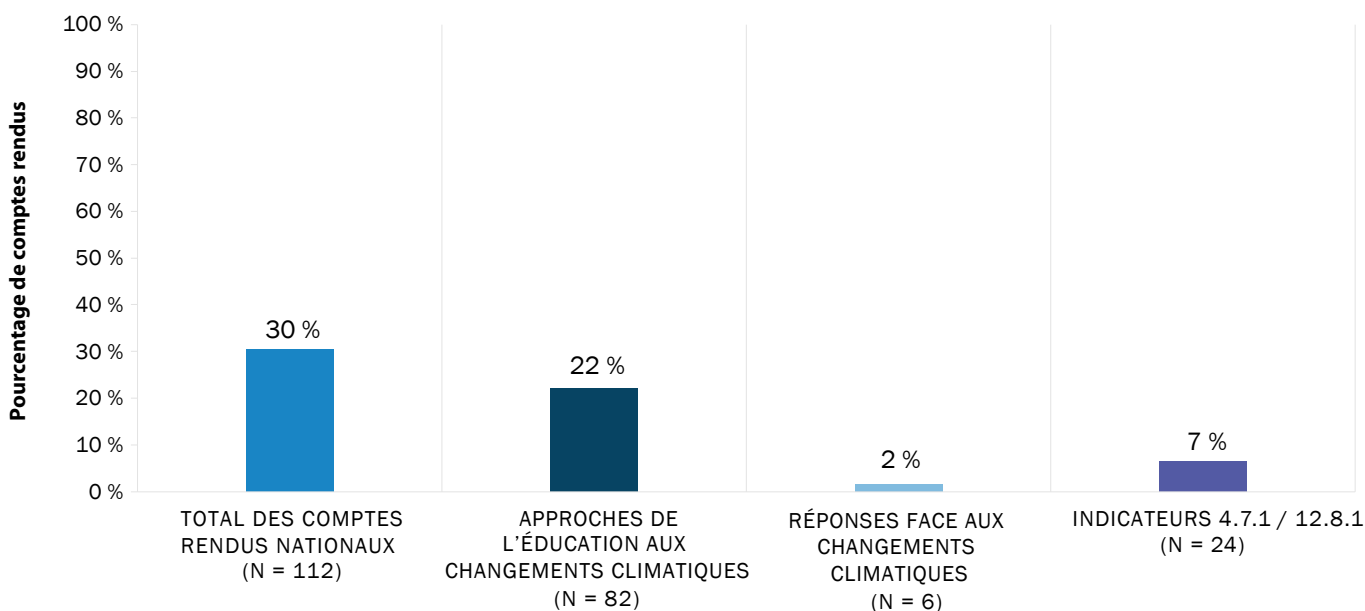


RÉSULTAT 10

Seul un petit nombre de comptes rendus nationaux comprenaient des données quantitatives qui pourraient servir au suivi des progrès accomplis à l'échelle mondiale

Seuls 30 % des comptes rendus nationaux (112 documents sur 368) contenaient des données numériques (quantitatives) relatives à l'éducation aux changements climatiques (figure 13). 22 % des documents (82 sur 368) incluaient des données quantitatives relatives aux différentes approches de l'éducation aux changements climatiques, dont près de la moitié concernaient la « sensibilisation du public ». Seuls 2 % (6 sur 368) intégraient des données quantitatives sur les types de réponses face aux changements climatiques (c'est à dire les éléments de l'indicateur 13.3.1 relatif aux ODD). Seuls 7 % des documents (24 sur 368) comprenaient des données quantitatives sur l'EDD ou l'ECM dans les cadres d'éducation formelle (c'est à dire les éléments des indicateurs 4.7.1 et 12.8.1 relatifs aux ODD) ; la moitié de ces chiffres concernaient la formation des enseignants et une grande partie du reste, les politiques nationales d'éducation.

Figure 13 : Comptes rendus nationaux relatifs à la CCNUCC comportant des données quantitatives utiles à l'établissement de rapports mondiaux



IV. Conclusion

Presque tous les pays mentionnaient l'éducation aux changements climatiques dans leurs comptes rendus nationaux soumis dans le cadre du processus d'établissement des communications au titre de la CCNUCC. Cela démontre un certain niveau d'engagement envers l'éducation aux changements climatiques, garantie d'une bonne base pour renforcer les actions éducatives face au plus grand défi de notre époque.

Selon les données analysées, la plupart des activités d'éducation aux changements climatiques se rapportaient à la sensibilisation du public. Cela laisse à penser que les pays devront diversifier ces activités afin d'y intégrer plus systématiquement d'autres approches de l'éducation aux changements climatiques, en particulier l'éducation formelle et la formation.

Étant donné qu'à tous les niveaux d'éducation formelle, l'apprentissage cognitif en la matière était largement mis en exergue, les pays devraient porter davantage d'attention aux approches et aux effets des apprentissages socioémotionnel et comportemental.

Les données démontrent également que les pays tardaient à aborder l'éducation aux changements climatiques dans leur CDN en application de l'Accord de Paris. Cela révèle qu'il est impératif de leur apporter un soutien plus technique dans le domaine de l'éducation aux changements climatiques lors de la préparation des CDN. Ces rapports, qui visent à fixer des objectifs et à faire progresser les efforts dans le cadre de l'Accord de Paris, représentent l'occasion idéale pour s'assurer que l'éducation aux changements climatique figure en bonne place dans les réponses des pays face aux changements climatiques.

Améliorer la qualité et la disponibilité de données quantitatives par le biais des comptes rendus nationaux relatifs à la CCNUCC profiterait au suivi des progrès et à la définition des objectifs, tant au niveau national que mondial, dans les processus d'établissement des communications au titre de la CCNUCC et de suivi des ODD.

Enfin, des recherches supplémentaires permettront d'obtenir une image plus complète de la mise en place de l'éducation aux changements climatiques dans les pays. Les recherches à mener devraient également étudier, entre autres, le processus visant à formuler et à réaliser des plans nationaux d'adaptation ; la communication en matière d'adaptation ; et les stratégies à long terme relatives au climat dans le cadre du processus de la CCNUCC.

Notes

1. Les pays visés à l'annexe I de la CCNUCC comprennent les pays industrialisés qui appartenaient à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 1992 et les pays en transition économique qui sont Parties à la CCNUCC. Les pays non visés à l'annexe I de la CCNUCC correspondent à tous les autres pays qui sont Parties à la CCNUCC. Il s'agit essentiellement de pays en développement.
2. L'adaptation, l'atténuation, la réduction des risques et l'alerte précoce représentent les quatre réponses face aux changements climatiques mentionnés dans l'indicateur mondial 13.3.1 relatif aux ODD.

Pour plus d'informations



<https://fr.unesco.org/themes/%C3%A9ducation-au-d%C3%A9veloppement-durable>



esd@unesco.org



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Secteur de
l'éducation

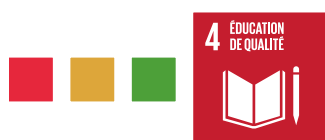
Progrès nationaux en matière d'éducation, de formation et de sensibilisation du public aux changements climatiques

Analyse des comptes rendus nationaux au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

Depuis son entrée en vigueur, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC, 1992) reconnaît, dans son article 6, l'importance de l'éducation, de la formation et de la sensibilisation du public pour atténuer toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique. L'article 12 de l'Accord de Paris (2015) réaffirme cette prise de conscience.

Le présent document dresse un état des lieux de la mise en place de l'éducation aux changements climatiques dans les pays. Il souligne les principaux résultats issus de l'analyse des comptes rendus nationaux présentés au Secrétariat de la CCNUCC dans le cadre du processus d'établissement des communications à ce titre. Il met en lumière les réalisations accomplies et les lacunes à combler dans le domaine de l'éducation aux changements climatiques.

L'analyse démontre que pratiquement tous les pays mentionnent l'éducation aux changements climatiques dans leurs comptes rendus nationaux soumis dans le cadre du processus d'établissement des communications au titre de la CCNUCC. Cela démontre un certain niveau d'engagement, garantie d'une bonne base pour renforcer les actions éducatives face aux changements climatiques. Cependant, d'importantes disparités persistent. Il sera crucial de les résorber afin de mobiliser le plein potentiel de l'éducation pour affronter le plus grand défi de notre époque.



Objectifs de
développement
durable